

## SÉRIE T

### PAPIERS PRIVÉS TOMBÉS DANS LE DOMAINE PUBLIC

(5 119 articles)

La série T est presque exclusivement constituée de papiers d'origine privée, dont beaucoup sont postérieurs à 1789.

Ces papiers peuvent être répartis, selon les raisons de leur entrée aux Archives nationales, en trois groupes:

**1.** Documents séquestrés pendant la Révolution dans le département de la Seine, provenant de particuliers émigrés ou condamnés et de quelques communautés laïques.

C'est l'ensemble principal. Plus important à l'origine, il a été appauvri par les restitutions faites aux familles à partir de l'an III et continuées sous l'Empire et sous la Restauration, par le transfert également dans d'autres séries des Archives nationales (K, M, U, Z<sup>2</sup>, etc.) de documents jugés particulièrement intéressants. On peut ajouter aussi que d'autres papiers séquestrés pendant la Révolution forment aujourd'hui des séries distinctes (R et S).

**2.** Papiers trouvés dans les voitures publiques et versés aux Archives par les Messageries à plusieurs reprises au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

**3.** Papiers tombés dans le domaine public à la suite de successions en déshérence et versés aux Archives par l'administration des Domaines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans chacun de ces groupes, les papiers provenant d'une même personne se trouvent, à quelques exceptions près, réunis sous une même cote. Lorsqu'ils forment un ensemble de plusieurs articles (certains ensembles comptent plus de cent unités), les cotes sont divisées en autant de sous-cotes correspondant à ce nombre d'articles, distinction était faite aussi des cartons et des registres. Lorsqu'au contraire ils se réduisent à un simple dossier, formé de deux ou trois pièces, ce dossier se trouve regroupé avec d'autres dossiers comparables, dans un seul article. Dans ce cas, une seule cote correspond à autant de petits dossiers sans rapport les uns avec les autres. Le système de cotation ainsi adopté se révèle assez malcommode, mais il n'est guère envisageable de le modifier.

Les articles formant la série T renferment les papiers de près de 4 000 personnes. Il est très difficile de rendre compte d'une série aussi diverse, dans laquelle chaque unité, c'est-à-dire chaque ensemble de documents émanés d'une même personne, justifierait une analyse propre. D'un ensemble à l'autre, en effet, ce sont le nombre, la nature, le contenu et les dates des documents qui changent. Quelques traits communs peuvent cependant être dégagés : par exemple, les papiers des émigrés nobles forment en moyenne les ensembles les plus importants, dans lesquels on trouve beaucoup de titres féodaux, souvent très anciens ; par exemple encore, les

papiers trouvés dans les voitures publiques proviennent fréquemment de militaires, d'artistes, de médecins ou d'hommes de loi et consistent le plus souvent en pièces d'état civil, correspondances privées, pièces de procédure, ouvrages littéraires ou scientifiques, manuscrits ou imprimés (voir ci-après les textes en petits caractères qui suivent les analyses des grands groupes d'articles). Mais là n'est pas l'essentiel. Il faudrait, en réalité, citer toutes les personnes, tous les lieux, toutes les matières, sur lesquels la série contient des documents. Le lecteur est invité à se reporter à l'inventaire analytique manuscrit, en attendant la diffusion de l'*Etat sommaire*, en cours d'élaboration sous forme d'une base de données, qui permettra d'identifier commodément chacun des producteurs des fonds.

Malgré le caractère souvent ponctuel (spatialement ou temporellement) de la documentation fournie, la série T est une source importante pour l'histoire sociale, pour l'histoire locale, pour l'histoire ecclésiastique, pour l'histoire de l'habitat parisien et, à un degré moindre, pour l'histoire militaire et pour celle des arts et des sciences.

Claudine FAGES.

T 1 à 982. Papiers séquestrés pendant la Révolution, provenant de particuliers émigrés ou condamnés (1<sup>re</sup> partie).

Dans ce premier groupe des papiers séquestrés se trouvent les ensembles de documents les plus importants. Ces ensembles, qui forment en fait autant de fonds particuliers, concernent principalement les personnes, les biens et les affaires de familles nobles, de grands bourgeois, d'ecclésiastiques, de gens de justice. Correspondances privées et d'affaires, papiers de famille, mais surtout titres de propriété d'hôtels et de maisons à Paris, titres d'acquisition et titres féodaux de terres et seigneuries en province, comptes de régisseurs, états de dépenses de maisonnées constituent l'essentiel de ces documents. Il faut aussi mentionner des dossiers de clients dans les papiers des hommes de loi et, dans les papiers des ecclésiastiques, des comptes paroissiaux, des états de frais d'entretien d'églises et autres documents concernant leurs ministères respectifs.

Les documents, dans leur grande majorité, datent des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais il n'est pas rare de trouver des documents bien antérieurs, dont certains remontent même au X<sup>e</sup> siècle.

T 983 à 1041. Papiers trouvés dans les voitures publiques, versés aux Archives nationales par les Messageries en plusieurs fois pendant le Premier Empire.

Provenant le plus souvent de militaires, d'acteurs et d'actrices, de médecins, d'hommes de loi, d'hommes d'affaires ou de particuliers engagés dans des procès, ces papiers forment plusieurs suites de dossiers, classés dans l'ordre alphabétique des noms des possesseurs présumés. Ces dossiers contiennent généralement des correspondances privées, des pièces d'état civil, des pièces de procédure. On y trouve aussi des comptes de sociétés, des feuilles de route et des livrets militaires, des manuscrits ou imprimés littéraires, musicaux ou scientifiques.

Peu épais la plupart du temps, ces dossiers comportent rarement des

documents antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'un certain nombre de pièces concernent les premières années du XIX<sup>e</sup>.

T 1042 à 1125. Papiers séquestrés pendant la Révolution, provenant de particuliers émigrés ou condamnés (2<sup>e</sup> partie).

A l'exception de quatre ou cinq ensembles d'articles relativement importants, cette deuxième partie des papiers séquestrés pendant la Révolution se compose de dossiers, généralement peu fournis, classés aux noms des particuliers en plusieurs suites alphabétiques successives. Titres de propriété, titres de rentes, titres de pensions, quittances et baux divers, certificats de remise de titres sont les documents que l'on trouve le plus fréquemment dans ces dossiers. Parmi les propriétaires des papiers saisis, on peut compter un assez grand nombre d'ecclésiastiques (et parmi eux beaucoup de missionnaires) et de simples particuliers, petits artisans ou commerçants.

T 1126 à 1415. Papiers provenant de successions en déshérence ouvertes à Paris pendant la Révolution, entrés aux Archives nationales de 1793 à 1812.

T 1416 à 1460. Papiers provenant de successions en déshérence ouvertes à Paris de 1764 à 1806, versés aux Archives nationales par l'administration des Domaines, le 4 mai 1831.

Papiers de famille, actes d'état civil, pièces de procédure, comptes et mémoires de fournisseurs et, à un degré moindre, titres de propriété et correspondances d'affaires forment l'essentiel de ces deux séries de documents provenant en majorité de bourgeois, négociants, commerçants ou petits artisans, ou de leurs veuves. D'une manière générale, les dossiers constitués sont peu importants et contiennent relativement peu de documents antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Font cependant exception quelques ensembles d'articles formés des papiers personnels et des dossiers de clients d'huissiers, d'avocats consultants, de notaires et de quelques gestionnaires de biens. On peut aussi remarquer que l'on trouve, dans cette partie de la série T, un assez grand nombre de pièces concernant des pays étrangers.

T 1461 à 1488. Mélanges.

1461. Papiers provenant de la succession de Catherine Gaudry, ouverte en 1689, et de celle de l'abbé de Mouchy d'Hocquincourt, ouverte en 1705.

\*1462. État de la terre et seigneurie de Nainville (aujourd'hui Nainville-les-Roches) en 1705.

1463. *Cote vacante*.

\*1464<sup>1</sup> à \*1464<sup>7</sup>. Livres de recettes et quittances de la veuve Debrie, carrossier, pour les années 1766-1782.

1465. *Cote vacante*.

\*1466. Compte de la liquidation, en 1746, de la succession de Marie-Renée de Bellefoire de Soyecourt, veuve de Seiglière.

\*1467 à \*1484\*. Registres de comptes concernant les successions dévolues au roi de 1728 à 1791, versés aux Archives par l'administration des Domaines, le 7 septembre 1832.

1485 et 1486. *Cote vacantes*.

1487 et 1488. Déclarations pour l'emprunt forcé de 1793-1794, classées par ordre alphabétique.

T 1489 à 1492. Papiers séquestrés pendant la Révolution, provenant des confréries et corporations ou communautés laïques suivantes.

1489<sup>1</sup> à 1489<sup>3</sup>. Confrérie du Saint-Sépulcre-de-Jérusalem.

1490<sup>1</sup> à 1490<sup>6</sup>, \*1490<sup>6</sup> à 1490<sup>259</sup>. Corporation des orfèvres de Paris.

1491<sup>1</sup> à 1491<sup>40</sup>, \*1491<sup>1</sup> à \*1491<sup>12</sup>. Corporation des monnayeurs de Paris.

1492. Corporation des horlogers (un dossier) ; corporation des libraires (un dossier) ; corporation des limonadiers-vinaigriers (un dossier) ; corporation des maîtres fondeurs (un dossier) ; corporations des huissiers et sergents à verge et des huissiers-audienciers au Châtelet de Paris (un dossier) ; confrérie de Saint-Julien-des-Ménétriers (un dossier).

T 1492 à 1495. Mélanges.

1493<sup>1</sup> à 1493<sup>11</sup> et \*1494<sup>1</sup> à \*1494<sup>4</sup>. Documents sur Bourg-Égalité (Bourg-la-Reine) et son district de 1790 à 1795.

1493<sup>1</sup> et 1493<sup>2</sup>. Pièces relatives à divers séminaires et établissements religieux du ressort du district, notamment ceux d'Issy-les-Moulineaux, de Montrouge, de Sceaux, de Vaugirard et de Villejuif.

1493<sup>3</sup> à 1493<sup>10</sup>. Procès-verbaux d'élections, listes d'émigrés et papiers administratifs concernant le district en général et plusieurs municipalités (Bagneux, Charenton-le-Pont, Clamart, Créteil, Fontenay-aux-Roses, Orly, Rungis, etc.) en dépendant.

1493<sup>11</sup>. Pièces concernant le château de Sceaux et ses dépendances.

\*1494<sup>1</sup> à 1494<sup>4</sup>. Délibérations des comités de surveillance des communes de Bourg-Égalité, de Clamart, de Choisy-sur-Seine et de Sceaux.

1493<sup>12</sup>. Documents relatifs à la seigneurie de la Brosse (commune de Chanzeaux, Maine-et-Loire), provenant de la succession de M<sup>e</sup> Reyneau, ancien notaire à Angers, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

1493<sup>13</sup>. Épaves : correspondance du sieur Gaillard, secrétaire des évêques de Paris et de Langres, 1574-1576 ; pièces concernant le bailliage d'Ivry-sur-Seine, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. ; titres de propriétés et papiers de famille provenant des successions de Choron, ancien notaire à Paris, de Balleux de Cartigny, d'Argouges ; état manuscrit des maréchaussées de France en 1776 ; etc.

1495<sup>1</sup> et 1495<sup>2</sup>. Liste des abonnements et comptes des recettes du *Journal de la Montagne*. 1793 et an III.

T 1496<sup>1</sup> à 1496<sup>6</sup> et 1497. Papiers séquestrés pendant la Révolution, provenant de particuliers émigrés ou condamnés (3<sup>e</sup> partie).

Ces documents, dont certains remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, proviennent de familles d'émigrés du département de la Nièvre et d'administrateurs du district de Moulins-Engilbert. Il s'agit essentiellement de titres de propriété, de pièces de procédure, de pièces d'état civil, de pièces de comptabilité et de correspondances privées.

T 1498 à 1500. *Cote vacantes*.

T 1501 à 1568. Papiers séquestrés pendant la Révolution, provenant de particuliers émigrés ou condamnés (4<sup>e</sup> partie).

Il s'agit principalement de petits ensembles de deux ou trois articles, dont certains sont d'ailleurs complémentaires d'ensembles plus importants classés dans les précédents groupes des papiers séquestrés.

Ces papiers proviennent surtout de familles nobles, d'hommes de loi ou de gens de justice, d'hommes d'affaires ou de négociants et d'ecclésiastiques.

T 1569 à 1599.

*Cote vacantes.*

T 1600 à 1694.

Inventaires relatifs aux papiers séquestrés pendant la Révolution et à ceux des successions en déshérence, provenant d'institutions qui ont eu la charge de la collecte, de la conservation, du classement ou de la gestion de ces papiers, et documents concernant le fonctionnement et les travaux de certaines de ces institutions.

\*1600<sup>1</sup> à \*1600<sup>12</sup>. Registres d'inventaires des papiers remis au bureau des inventaires et ventes et ensuite à celui de la liquidation des créances sur les émigrés. 1792.

1601 à 1671. Procès-verbaux de perquisitions et inventaires des papiers saisis ou trouvés chez les émigrés, chez les condamnés, chez les personnes mortes sans héritier, classés par ordre alphabétique des noms des personnes physiques ou morales qu'ils concernent. 1749-1834.

1672 à 1682. Dossiers (numérotés de 1 à 2204) concernant des demandes de communication ou des réclamations de papiers gardés par le bureau du séquestre, faites à l'Agence du domaine national par des personnes physiques ou morales, à titre officiel ou à titre privé. An II-an XII.

1683 et 1684. États de pièces remises à la régie de l'enregistrement des domaines et biens des émigrés pour servir au recouvrement de l'actif de certaines personnes (2 000 dossiers environ). An II-an IV.

1685 à 1688. États de titres et pièces remis à la commission municipale (de Paris) chargée de la liquidation des créances de certains émigrés (2 200 dossiers environ). An II-1808.

1689 à 1693. Documents concernant les travaux du bureau du séquestre (correspondance administrative, vacations dues aux commissaires chargés de faire l'inventaire des papiers séquestrés) et ceux du bureau du triage des titres. An II-1815.

T 1695 à 1721.

Papiers trouvés dans les voitures publiques, versés aux Archives nationales par les Messageries au début de la Restauration.

Exception faite de quelques séries de comptes intéressant la vie matérielle de certaines armées napoléoniennes, on trouve surtout, dans cet ensemble, des correspondances privées, des papiers militaires, des passeports, des pièces d'état civil, des lettres d'affaires, des effets de commerce, datant des dix ou quinze premières années du XIX<sup>e</sup> siècle et oubliés dans les voitures publiques par des militaires (principalement), par des négociants, par des artistes et par quelques fonctionnaires civils, quelques hommes de loi ou quelques banquiers.

T 1722 à 1742.

Papiers provenant de successions en déshérence, versés aux Archives nationales au début du XIX<sup>e</sup> s.

Les papiers ici rassemblés viennent de deux avocats aux Conseils du roi (les Duprat, oncle et neveu), d'un huissier au Grand Conseil (Isidore Dejean) et de plusieurs études de procureurs au Châtelet (notamment Nicolas Allix l'aîné, Étienne Lefèvre l'aîné, dont la première partie des papiers se trouve dans T 1416<sup>1</sup> à 1416<sup>12</sup> et T \*1416, et Roch-Jacques-André Petit) ou au Parlement de Paris (Bourgeois, Collet de Blacy, les More, père et fils, Pigeollot et les frères Poictevin). Sauf dans la dernière

partie de la série (T 1731 à 1742) où, à la suite de plusieurs déménagements successifs des articles, certains mélanges entre les pièces n'ont pu être évités, et où l'on trouve beaucoup de pièces de procédure isolées, ces papiers forment des petits fonds, d'une dizaine ou d'une vingtaine d'articles, correspondant à ces différentes études. Dans chacun de ces fonds, pièces de procédure et pièces justificatives les accompagnant forment une suite de dossiers, classés sans ordre particulier, et concernant chacun les affaires de tel ou tel client de ces procureurs ou avocats. La plupart des pièces contenues dans ces dossiers datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il n'est pas rare, surtout parmi les pièces justificatives, de trouver des copies ou originaux de pièces bien antérieures, dont certaines remontent au X<sup>e</sup> siècle.